

## Inspection pédagogique régionale

Versailles, le 8 avril 2021

Christophe JOUXTEL et Marine PILLAUDIN, IA-IPR arts plastiques

à

Mesdames et Messieurs les professeurs d'arts plastiques

Objet : Continuité pédagogique en arts plastiques dans le cadre de la crise sanitaire

Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues

En lien avec la *circulaire continuité pédagogique* (circulaire n°2021 du MENJS - DGESCO) en date du 1er avril 2021 et en complément de la lettre des corps d'inspection du 2 avril, nous vous invitons à consulter les ressources mises à disposition sur notre site disciplinaire :

- La rubrique <u>continuité pédagogique</u>, pour y retrouver des situations pédagogiques et des ressources exploitables dans le cadre de l'enseignement à distance.
- La rubrique <u>enseignement hybride</u> composée de nouveaux éléments généraux et de <u>« L'archipel des arts »</u>, une carte interactive permettant de découvrir des scénarios pédagogiques ancrés dans les principaux questionnements du programme d'arts plastiques du cycle 4.
- Les <u>lettres et points de repères des IA-IPR</u>. Chacune est constituée de MEMO et de fiches pédagogiques pour vous accompagner dans la mise en œuvre de situation pédagogiques à distance.
- La ressource nationale pour notre discipline disponible sur le site Éduscol-arts plastiques : https://eduscol.education.fr/1992/continuite-pedagogique-en-arts-plastiques
- Une sélection d'actualités et de ressources culturelles sur le site HDA de Versailles, rubrique « les arts sur la toile ».

Cette période renouvelée de travail à distance nous invite à mettre à profit ce que, déjà l'an passé, la situation vous a permis de créer et d'expérimenter, dans un lien avec les finalités de votre discipline :

- Penser avec simplicité; construire collectivement; accepter de faire autrement, en tenant bon sur les finalités non négociables que sont la pratique des élèves, la place de leur parole et de leur pensée sur ce qui a été produit, la culture plasticienne, l'initiative et l'autonomie dans et par la pratique.
- Ouvrir des espaces de décision et d'organisation : dans le temps et dans l'espace qui sont les leurs, par leurs trouvailles inventives, les élèves tirent parti de la situation avec vous, dans la mesure de leurs moyens personnels, par des pratiques augmentées par le numérique ou la distance...
- Émanciper, ouvrir les esprits, construire une approche personnelle et éclairée du monde. Considérer la culture artistique comme une « réalité augmentée » par les effets de l'expérience... et inversement.

C'est enfin pour nous tous l'occasion de considérer avec un regard neuf les opportunités d'un enseignement en mode hybride1.

Avec toute notre confiance, nos encouragements et notre soutien réitérés, nous restons à votre écoute.

Christophe JOUXTEL et Marine PILLAUDIN IA-IPR d'arts plastiques

-

Nous vous invitons à consulter ce lien vers un webinaire durant lequel Jonas Erin, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche présente les opportunités et les défis de l'hybridation de l'enseignement, mis en lumière lors du confinement : <a href="https://www.youtube.com/watch?v=Ax2XdJBvwgU">https://www.youtube.com/watch?v=Ax2XdJBvwgU</a>